

S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et
de Développement de Serre-Ponçon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2026/21

Objet : Chapitre 5.1

Autorisation de signature du Président

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai, à 18h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 20 mai 2026

Date de convocation :
7/05/2026

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 24
administrateurs représentant
32 voix

En exercice : 32

Membres présents 18 (30 voix)
Vote(s) pour 30
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de Séance : Agnès
PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de
séance : Christophe PIANA

Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Marc AUDIER, Victor BERENGUEL, Daniel BEY (pouvoir à V. BERENGUEL), Alain BONHOMME, Serge COMBE, Georges GAMBAUDO, Jean-Pierre GANDOIS, Christine MAXIMIN, Bruno PARIS, Julien PICHON (pouvoir à M. AUDIER), Kévin THIRION, Jean-Luc VERRIER

Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Ponçon : Alain BETTI

Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : Sébastien GARNIER, Agnès PIGNATEL, Frédéric REYNAUD (pouvoir à A. PIGNATEL), Sarah ZUMTANGWALD

Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voix) : Claire BARNEOUD, Carole CHAUVET, Ginette MOSTACHI (pouvoir à Carole CHAUVET), Valérie ROSSI (pouvoir à B. PARIS), Marc VIOSSAT

Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voix) : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

Personnes invitées : Audrey LEJEUNE (mairie de Crévoux), Christophe PERNIN (CCI05)

Le Président expose aux membres du Comité Syndical qu'il y a lieu de l'autoriser à signer les documents comptables notamment les titres de recette et les mandats relevant de la gestion ordinaire du Syndicat Mixte d'aménagement et de développement du lac de Serre-Ponçon.

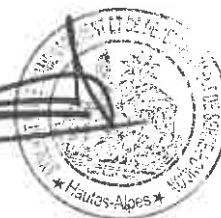
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité de ses membres le/la Président(e) à signer tout document comptable et tous actes ou documents afférents à la gestion ordinaire du Syndicat Mixte d'aménagement et de développement du lac de Serre-Ponçon.

Un spécimen de la signature du Président est annexé à la présente délibération.
Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président,


Victor BERENGUEL





S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et
de Développement de Serre-Ponçon

Annexe à la délibération n°2026-21

Spécimen de signature du Président

**Le Président,
Victor BERENGUEL**